



RALLYE NATIONAL du NOUGAT de MONTÉLIMAR DRÔME PROVENÇALE 29 et 30 mai 2026

CONDITIONS D'ACCREDITATION MÉDIA

Les nouvelles règles techniques de sécurité mise en place par la FFSA imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse du Rallye National du Nougat de Montélimar Drôme Provençale proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...)
- Remettre une lettre accréditive avec en-tête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux classements et communiqués de presse (sur site internet de l'épreuve),
- Un dossier de presse,
- Un badge,
- Une plaque presse
- Une chasuble Média (verte numérotée) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse (**caution de 50 €**)

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMÉDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux classements et communiqués de presse (sur site internet de l'épreuve),
- Un dossier de presse (liste, cartes, timing,...),

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir **au plus tard le lundi 18 mai 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du Rallye National du Nougat de Montélimar Drôme Provençale (moderne, VHC, VHRS, ENRS, VMRS).

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

La Responsable Presse
Mme SIMON Sylvie

RALLYE NATIONAL du NOUGAT de MONTÉLIMAR DRÔME PROVENÇALE

29 et 30 mai 2026

FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document "conditions d'accréditation Média"
Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MÉDIA

TITRE :
NOM : PRÉNOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DÉSIGNATION (merci d'indiquer le domaine d'activité en cochant la/les bonne(s) rubrique(s))

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1- PRESSE NATIONALE / RÉGIONALE | <input type="checkbox"/> 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| <input type="checkbox"/> 2- PRESSE SPÉCIALISÉE | <input type="checkbox"/> 6- ATTACHÉ DE PRESSE |
| <input type="checkbox"/> 3- TÉLÉVISION / RADIO | <input type="checkbox"/> 7- VIDÉO |
| <input type="checkbox"/> 4- AGENCE PHOTO | <input type="checkbox"/> 8- TEAM |

PERSONNES A ACCRÉDITER

NOM : PRÉNOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE (réservé organisation) :

NOM : PRÉNOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE (réservé organisation) :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Carte de presse n° | <input type="checkbox"/> Laissez Passer Média FFSA |
| <input type="checkbox"/> Lettre accréditive | <input type="checkbox"/> Assurance Responsabilité Civile Professionnelle |

PACK MULTIMÉDIA

Je déclare faire partie d'une association à but d'information (*sportive ou locale*) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le Rallye

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon accréditation et/ou chasuble à un tiers.

A : LE :

SIGNATURE

Document à renvoyer à : ASA MONTÉLIMAR
19 chemin de Daurelle
26200 MONTÉLIMAR
E-Mail : sylvie.asamontelimar@outlook.fr
Au plus tard le : lundi 18 mai 2026